

La lettre



LE MOT DU MAIRE

Une page se tourne, comme annoncée lors de la campagne électorale ; 2022 est l'année où je passe la main, Gérard a cessé son activité, il peut se consacrer pleinement à la gestion communale. Nous l'avons évoqué au dernier conseil municipal, ce passage de « témoin » se fera en deux temps pour faciliter la transition. Dès maintenant ce sont **les adjoints et les conseillères déléguées qui vont gérer toutes les affaires courantes de la commune**. Comme maire j'accompagnerai uniquement quelques dossiers spécifiques comme les demandes de subventions pour l'atelier des arts, le démarrage de la carte communale (voir article spécifique)... Ma démission, avec l'élection du nouveau maire, sera effective au 1^{er} octobre, je resterai conseiller municipal pour ne pas avoir à faire de nouvelles élections. Durant cette période de transition je reste disponible pour répondre aux éventuelles interrogations de Gérard et de l'ensemble de l'équipe.

Eh ! oui déjà 14 ans au service de la commune, avec les trois équipes qui m'ont accompagné, les employés municipaux, **nous nous sommes attachés à réaliser de nombreux projets pour rendre notre commune toujours plus accueillante, agréable à vivre, dans un souci de convivialité et de rencontre**. Je n'ai pas vu passer ces 14 ans et si j'ai donné de mon temps j'ai beaucoup reçu de chacun d'entre vous, de la reconnaissance, de la compréhension et de l'encouragement, je vous en remercie chaleureusement.

ELABORATION D'UNE CARTE COMMUNALE

Dans nos précédents bulletins, à l'occasion de nos rencontres, je vous faisais part des très grandes difficultés à obtenir des autorisations d'urbanisme, limitant ainsi la capacité d'accueillir de nouveaux habitants et ceci malgré nos protestations et rencontres avec le Préfet. Ce dernier m'a clairement fait comprendre que les services de l'Etat seraient toujours aussi rigoureux pour l'instruction au coup par coup de nouvelles demandes et que la seule possibilité de faire évoluer un peu la situation était d'élaborer une carte communale.

Il s'agit d'un document, établi sous le contrôle des services de l'Etat, qui définit, en fonction de la réglementation applicable, les secteurs de la commune qui pourraient recevoir quelques constructions nouvelles. Son élaboration nécessite de choisir un bureau d'étude spécialisé dans le domaine de l'urbanisme,

Ce n'est pas encore l'heure du bilan mais je me suis toujours attaché à tenir les engagements pris lors des campagnes électorales, avec le souci permanent de ce qui m'apparaissait être l'intérêt général pour la commune et ses habitants. C'est dans cet état d'esprit que j'avais été clair sur mon engagement pour seulement deux ans en 2020 et cela se concrétise avec ce départ en « deux temps ». Je vous invite donc à voir désormais directement avec Gérard et l'ensemble de l'équipe.

Comme chaque année en février nous avons voté le budget de l'année, nos finances sont saines, elles nous permettent d'envisager un budget d'investissement de 270 000€, en espérant les aides de nos partenaires (Etat, Région, Département) pour les principales opérations.

Nous sommes aussi toujours attentifs à avoir des animations dans notre village : plusieurs dates à retenir, le 30 avril l'Ardèche trail La voie romaine (trail de Désaignes) avec ravitaillement et animation dans le village, le 26 mai, jeudi de l'ascension, une des randonnées du « printemps de la randonnée », qui se déroulera sur la commune, 400 à 500 participants attendus s'il fait beau, nous regardons pour ce jour la possibilité d'avoir un marché de producteurs, le 25 juin le raid VTT des Boutières traversera le village et la commune.

Je souhaite à chacun d'entre vous un printemps agréable et ensoleillé.

POINT LECTURE

« Vive les sourires. Dans les médiathèques du Pays-Lecture, vous pouvez désormais entrer à visage découvert, sans masque. »

Vous pourrez aussi participer au prochain atelier : une fresque Ephémère de printemps ? Des artistes en Herbe ?

Une lectrice partage avec nous la lecture d'une nouveauté :

L'inconnue de la Seine de Guillaume MUSSO :

« A quelques jours de Noël, une jeune femme est repêchée nue et vivante par la police, dans la Seine. Elle est incapable de décliner son identité.

En parallèle, Roxane, une jeune policière est relevée de ses fonctions suite à une bavure. Elle se voit mise à l'écart de toute enquête. Elle doit remplacer un collègue accidenté sur un poste peu glorifiant. Toutefois en prenant connaissance de ce fait divers sa passion pour son métier d'enquêtrice va la conduire à rechercher malgré tout l'identité de cette jeune mystérieuse jeune femme. Une histoire qui se déroule essentiellement dans la région parisienne mais qui passe aussi par Tournon-sur-Rhône dans notre belle Ardèche. »

A bientôt ... *

C.C.A.S

Les membres du C.C.A.S se sont réunis le samedi 12 mars 2022. Le budget 2021 a été approuvé à l'unanimité. Comme évoqué lors du bulletin précédent, la date pour le repas des anciens est fixée au samedi 18 juin 2022 à midi à la salle polyvalente.

Cela nous permettra donc en 2022 de nous réunir deux fois avec nos anciens car nous maintenons bien évidemment le traditionnel repas de fin d'année en décembre 2022.

Le budget prévisionnel 2022 nous permet par ailleurs de reconduire la distribution des colis de Noël.

En attendant de nous retrouver avec plaisir le 18 juin, continuez à prendre soin de vous.

L'équipe du C.C.A.S

PROTECTION CIVILE



La protection civile a formé, le 12 février 2022, 12 personnes du village à l'utilisation d'un défibrillateur et aux premiers gestes de secours.

L'ambiance conviviale de cette formation en a fait un succès auprès des participants.

ÉTAT CIVIL Mia Margane Eugénie FOURNAUD – née le 25/02/2022 à Valence

LES AMIS DU FOUR À PAIN



Le samedi 5 février 2022, a eu lieu les élections des membres du bureau élus à l'unanimité:

- Présidente :
Stéphanie VIALATTE
- 1^{er} Vice-Président :
Serge CHAREYRON
- 2^e Vice-Président :
François MONDOLOT
- Trésorier : Philippe AUBERT
- Trésorière Adjointe :
Françoise FOUREL
- Secrétaire : Isabelle GUILLON
- Secrétaire adjointe : Brigitte GIRET

Il y a eu également quelques changements parmi les bénévoles certains ont souhaité se retirer et d'autres sont arrivés.

Membres du collège : Anne AUBERT, Dominique BAYLE , Christian BAYLE, Danièle BOS, Agnès CHABERT, Pierre COUSIN, Catherine DECHAUX, France FAURE, Anaïs FAURE, Jacqueline MUNIER, Cédric PERRIN, Jean-Louis RAPIN, Christine RAGON, Pascal RAGON, Daniel ROUSSET, Gérard SANIEL, Katia VIALATTE.

L'association participera à la journée du printemps des randonnées, mise en place par l'association « Géocoaching et chemins » le jeudi 26 mai 2022.

Les Amis du Four à pain organiseront un marché local de producteurs et de créateurs. Ils proposeront également une vente de restauration rapide cuite au four.

Le four à pain sera loué pour une vente de pizzas le samedi 16 avril 2022, par des jeunes femmes des communes voisines, de l'association « Loco'Motive 07 ». Elles participent à l'Europ'raid. Elles vont parcourir 10000kms en peugeot 205, en 22 jours dans 20 pays de l'Europe de l'Est. Leur but est d'apporter des fournitures scolaires à des œuvres humanitaires.



...

en concertation avec les services de l'Etat. Cette carte sera soumise à enquête publique et ensuite devra être approuvée à la fois par le conseil municipal et le Préfet. Cette étude et cette démarche représentent une charge nette pour la commune de l'ordre de 10 000€ !

Devant cette charge financière le conseil municipal a beaucoup hésité mais il ne peut se résoudre à voir l'impossibilité de recevoir quelques constructions nouvelles, notamment pour des jeunes qui souhaitent s'installer sur la commune. L'attitude négative des services de l'Etat a abouti à une baisse régulière de la population depuis 2013. Devant cette obstination, le conseil municipal, dans sa séance du 10 février, a décidé de prescrire l'élaboration d'une carte communale. Il souhaite tout faire pour maintenir le dynamisme de notre commune. Il a retenu pour cela le bureau d'études URBA2P, la chargée d'étude qui suivra cette élaboration habite Labatie d'Andaure.

Pour cette élaboration, qui va se dérouler sur une année, un registre sera mis en place en mairie dans les jours à venir. Il nous permettra de recueillir vos observations et suggestions à examiner au cours de cette élaboration. Bien évidemment vous pourrez aussi en faire part aux conseillers municipaux.

Dans le cours de cette élaboration nous examinerons la possibilité d'organiser soit une réunion publique générale ou par quartier pour une concertation la plus ouverte possible. Nous savons que les contraintes qui nous seront imposées par les services de l'Etat vont être très fortes. Nous devons bien sûr retenir en priorité les terrains desservis par les réseaux d'eau et d'électricité en préservant les terrains agricoles, notamment ceux inscrit à la PAC.

Dans chacun des bulletins à venir nous ferons un point de l'avancement de ce dossier.



SCOT CENTRE ARDÈCHE

Un Schéma de Cohérence Territoriale, SCoT, est en cours d'élaboration sur l'ensemble de la vallée de l'Eyrieux comprenant les territoires des communautés de communes de Lamastre, Val'Eyrieux et Centre Ardèche-Privas. Il s'agit d'un document à grande échelle qui définira les orientations d'aménagement de ce territoire pour les 20 années qui viennent. Les documents d'urbanismes (PLU, cartes communales) devront être compatibles avec ces orientations. Son élaboration est bien avancée et devrait aboutir à une enquête publique dans le courant de l'année. Une réunion d'information était prévue au Cheylard le 10 mars, annoncée par la presse et affiches. Les compte rendus qui en seront fait seront à votre disposition.

PROJET D'ATELIER D'ART AVEC SON LOGEMENT

Nous poursuivons l'étude de ce dossier. Nous venons de déposer les demandes d'aides auprès de l'Etat, la Région et le Département. Nous espérons une réponse favorable d'ici l'été, permettant d'avoir un maximum d'aide, de 70 à 80% ? Nous allons, dans l'attente des réponses continuer à mettre au point le projet avec notre architecte. Nous avons également décidé d'acquérir le bout de terrain dans le prolongement du notre,

le long de la route, appartenant à M^{me} Tissot pour avoir une propriété plus cohérente. Elle nous a donné son accord ; nous effectuons les démarches nécessaires auprès du géomètre et du notaire pour concrétiser cet achat.

Les adjoints et moi-même sommes à votre disposition pour toutes informations complémentaires et recueillir vos suggestions éventuelles.

LE BUDGET 2022

Le conseil municipal a voté le 10 février le budget 2022, outre les dépenses ordinaires de fonctionnement, il prévoit environ 270 000€ de dépenses d'investissement.

Il s'agit principalement de :

- La réfection du toit Nord de la salle polyvalente pour 15 500€, subvention 5 000€
- Les travaux de voiries 2022 pour 26 000€
- La réalisation du site web et logo de la commune pour 4 800€, subvention de 4 000€
- Carte communale (1^{ère} phase) pour 11 800€, subvention de 4 000€
- Atelier d'art et logement pour 205 000€ avec 136 000€ de subvention attendue
- Reliure des registres d'état civil pour 1 000€
- Matériels divers (logiciels...) pour 2 300€
- Divers travaux (sentiers, en régie, réseau électrique...) pour 3 600€

Je suis à votre disposition avec les adjoints pour plus d'information.

SITE WEB, LOGO DE LA COMMUNE

Comme indiqué nous avons été largement subventionnés pour réaliser un site web, un logo de la commune et une aide pour la réalisation du bulletin. M. Chiron Johan nous a fait des propositions de logo sur lesquelles nous réfléchissons. Vous trouverez ci-dessous deux de ces propositions avec les quelques explications de compréhension. Faites-nous part de vos observations ou suggestions éventuelles avant le 30 avril 2022. Dans le cadre de sa mission M. Chiron nous accompagnera dans la « modernisation » de notre bulletin, celui-ci en est le premier exemplaire.

1.



2 couleurs évoquent les étendues de nature (VERT comme les forêts de pins, sapins, verdoyant) et la terre (l'encrage, l'authenticité, BEIGE comme la terre des chemins symbolisés par la courbe). Il s'adresse aussi bien aux Jeanrourois (leur patrimoine) qu'aux visiteurs (loisirs liés à la nature : randonnées, cheval, vélo...). Le jeu de typographies utilisées pour «Jean» et «Roure» est volontairement différent et elles s'imbriquent élégamment.

2.



Le thème forestier est présent, évoque la nature, le plateau, les randonnées, les vastes étendues boisées, les loisirs. Met en avant la qualité de vie également. Evoque un village authentiquement empreint d'un environnement où on respire. Polices simples mais efficaces, «Roure» est en gras, cela différencie la commune des autres «St-Jean».



RASSEMBLEMENT DE SCOUTS AU CHEYLARD ET CAMPEMENT À BEAUVERT

Le week-End de Pentecôte les scouts et guides de France organisent un rassemblement scouts Ardèche-Drôme « 100 chemins vers la source », ils attendent entre 8 et 900 jeunes.

La nuit du samedi 4 au dimanche 5 juin ils souhaitent faire dormir 70 à 80 scouts dans les villages autour pour une marche le dimanche matin jusqu'au lieu de rassemblement au Cheylard. Ils nous ont sollicité pour permettre à un groupe de camper sur la commune. Nous leur avons proposé l'aire de jeux de Beauvert compte tenu de la proximité de l'eau et des WC publics. Donc ne soyez pas surpris le samedi 4 juin de voir arriver environ 70 jeunes scouts, ils sont originaires de Tournon.

Les scouts fêtent leurs 100 ans dans les Boutières Pour célébrer leurs 100 ans, les Scouts et Guides de France ont choisi de réaliser un pèlerinage de trois jours les 4, 5 et 6 juin. L'équipe d'organisation a choisi

les Boutières ! C'est ainsi que les 12 groupes venant des quatre coins de Drôme-Ardèche vont commencer chacun leur périple dans un village différent, dont le vôtre. Après une marche de plusieurs kilomètres et d'activités de découvertes, ils camperont sur votre commune pour vivre une veillée en soirée. Le lendemain matin, ils reprendront la route pour se regrouper à plusieurs et continuer de cheminer ensemble jusqu'à proximité du Cheylard et vivre une veillée à deux cents. Enfin le lundi les mille scouts attendus convergeront vers La Palisse au Cheylard pour se retrouver et célébrer ensemble l'anniversaire de leur association. L'association Scouts et Guides de France est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique avec le projet d'aider les jeunes à devenir des citoyens "Actifs, Utiles, heureux et Artisans de paix". Le groupe scout du Cheylard sera de la fête. Vous pouvez contacter Rachel Ladreyt au 07 84 96 24 96 ou Franck Villain 06 75 41 12 90.

JOURNÉE CITOYENNE DU 7 MAI 2022

Nous aurons notre traditionnelle journée citoyenne de printemps le samedi 7 mai, toujours beaucoup d'activités en perspective (enrobé à froid, broyage des végétaux à Beauvert, fossés, divers travaux d'entretien, fleurissement et autres chantiers à venir). Comme d'habitude nous vous attendons nombreux, dans la bonne ambiance avec le repas partagé le midi.

Pour la bonne organisation merci de vous inscrire auprès de Françoise.

EXPOSITION

La 8^e édition de l'exposition « D'ici et d'ailleurs » organisée et animée par les artistes et artisans d'art de Saint-Jean Roure, aura lieu du 2 juillet au 8 septembre 2022, de 10h00 à 18h30 au bistrot « Le P'tit Creux de Rochebonne » et dans la salle « Pierre Rémy Vialatte ». Le vernissage se fera le dimanche 3 juillet à 17h00. C'est l'occasion de venir rencontrer les artistes présents et de découvrir leurs nouvelles créations autour d'un apéro-dînatore. La majorité d'entre-eux participeront au marché local des producteurs et des créateurs, le jeudi 26 mai 2022.

DATES À RETENIR

30 avril 2022 : Trail de l'Ardèche

7 mai : Journée citoyenne

Élection présidentielle : 10 et 24 avril 2022

Élection législative : 12 et 19 juin 2022

Repas des anciens : 18 juin 2022

Printemps de la Randonnée : 26 mai 2022

(Marché local des producteurs et restauration rapide à emporter cuite au four du village)

Exposition d'Ici et d'Ailleurs : du 2 juillet au 8 septembre 2022
(vernissage le 3 juillet 2022 à 17 heures).

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Mardi : 8h30-12h30

Jeudi : 8h30-12h30, 13h30-16h

Samedi : 8h-12h

PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Mardi : 8h-10h sans rendez-vous,

Samedi matin sur rendez-vous

Téléphone : 04 75 29 34 72

Courriel : mairie.st.jeanroure@orange.fr